



Prévention et maîtrise des risques

GROUPE CNPP
LPMES / LDAS
LABORATOIRE DISPOSITIFS ACTIONNES DE SECURITE
Route de la chapelle Réanville
CD 64 – CS22265
F27950 SAINT-MARCEL
Téléphone : +33 (0)2 32 53 63 82

PROCES VERBAL DE RECONDUCTION N° SD 16 01 34 A
ADDITIF N°1 AU PROCES VERBAL D'ESSAIS N° SD 16 01 34

Cette reconduction concerne un procès-verbal d'essais relatif à un Dispositif Actionné de Sécurité au sens de la norme NFS 61-937 de décembre 1990 + A1 de décembre 2006+ A1 de décembre 2006 + annexe A fiche XIV + annexe B fiche I

DEMANDE PAR : **CDVI**
31 Avenue du Général Leclerc
93691 PANTIN

OBJET : Reconduction du procès-verbal initial n°
SD 16 01 34 du 07 Novembre 2016

N° D'AFFAIRE : 481 3042 21 0009

DENOMINATION TECHNIQUE : Dispositif de verrouillage électromagnétique
pour issue de secours

CONSTRUCTEUR :

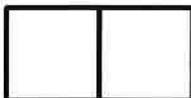
REFERENCE(S) DU/DES PRODUIT(S) : GISIPXXDX
T2GISIPXXDX

Date du présent procès-verbal de reconduction : 26/05/2021

Le procès-verbal de reconduction comporte : 1 page

Destinataire : Constructeur
CNPP

CACHET & SIGNATURE
DU DIRECTEUR



Groupe CNPP
LPMES
Laboratoire Dispositifs Actionnés de Sécurité
Pour le Directeur des Laboratoires et par délégation
Responsable Essais
Valentin LAGADEC
Signature électronique

Le procès-verbal de référence, et ses éventuels additifs, est reconduit pour une nouvelle période de 5 ans, soit une validité jusqu'au : 13/06/2026

Trame PV VERROU RECONDUCTION V2 – 15/02/2021

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publiés par ses soins :